

BTS

SERVICES ET PRESTATIONS
DES SECTEURS SANITAIRE ET
SOCIAL

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée de la Venise Verte
71 Rue Laurent Bonnevey
79000 Niort
Tel. 05 49 32 48 00



LE MÉTIER

Le titulaire du BTS SP3S exerce dans différentes structures : mutuelles, structures de soins, centres d'action sociale, services de protection de la jeunesse, établissements médico-sociaux, entreprises d'aide à la personne...

Interlocuteur privilégié de l'usager, il analyse ses besoins, lui propose des prestations et des services appropriés, et assure la gestion de son dossier. Qu'il intervienne en tant que gestionnaire conseil, assistant médico-administratif ou conseiller d'action sociale, il joue un rôle clef dans la bonne marche de la structure qui l'emploie en participant à la gestion administrative et comptable, à la démarche qualité et à l'animation d'équipe.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Accompagner et coordonner le parcours de la personne
- Participer aux projets et à la démarche de qualité
- Contribuer à la mise en œuvre de la politique de la structure
- Collaborer à la gestion de la structure

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Responsable de secteur en service d'aide à domicile
- Coordinateur d'action sociale
- Chargé de gestion administrative
- Chargé de projet

CONDITIONS D'ACCÈS ET PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un baccalauréat.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 20 semaines en centre de formation et 32 semaines en entreprise par an.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1400h pour les 2 années de formation.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP36939 - www.francecompetences.fr

Date d'enregistrement de la certification : 10/10/2022

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence professionnelle du champ sanitaire et social
- Licence professionnelle en ressources humaines
- Licence professionnelle en économie sociale et solidaire

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (contrôle en cours de formation, examens ponctuels).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO de branche / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION

Pour connaître les indicateurs moyens de la formation, rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante ou en scannant le QR Code : www.cfa-acad-poitiers.fr/nos-indicateurs

